

La fréquentation des campings en net progrès

En 2023, 10,6 millions de nuitées ont été passées dans les hébergements collectifs de tourisme de la région Centre-Val de Loire. Plus de la moitié des nuitées sont enregistrées dans les hôtels, et un quart dans les campings de la région. La fréquentation touristique est en hausse de 3,3 % par rapport à l'année précédente. Cette hausse est principalement portée par les campings. Le Loir-et-Cher concentre 44,7 % de la fréquentation régionale des campings avec un nombre de nuitées en hausse de 21,9 % par rapport à l'année précédente. Malgré une fréquentation estivale des hôtels de la région en baisse, le nombre de nuitées progresse sur l'ensemble de l'année. Les établissements hôteliers régionaux restent surtout fréquentés en été, avec le quart des nuitées en juillet et août, malgré le repli observé au cœur de la saison estivale cette année. La part de nuitées de la clientèle non-résidente augmente pour la deuxième année consécutive.

La hausse de la fréquentation touristique portée par les campings

En 2023, 10,6 millions de nuitées ont été passées dans les hôtels, campings et autres hébergements collectifs de tourisme (AHCT) du Centre-Val de Loire. Par rapport à l'année précédente, le nombre de nuitées a plus augmenté dans la région (+3,3 %) qu'en France métropolitaine (2,3 %) ► **figure 1**.

Avec 6,1 millions de nuitées, les hôtels accueillent la majeure partie de la clientèle (57,4 %). Le quart des visiteurs séjournent dans les campings (25,6 %), le reste dans les AHCT (17,0 %).

La hausse de fréquentation touristique est portée principalement par les campings, et dans une moindre mesure par les hôtels. En 2023, les 210 campings de la région offrent 16 700 emplacements et 2,7 millions de nuitées y ont été enregistrées. Leur fréquentation a augmenté de 15,1 % par rapport à 2022, contre 4,4 % en France métropolitaine. Sur la même période, la capacité totale des campings a diminué de

7,7 %. En conséquence, leur taux d'occupation entre avril et septembre a progressé (34,8 % en 2023 contre 28,5 % en 2022). Dans les hôtels du Centre-Val de Loire, le nombre de nuitées a augmenté de 1,4 % (contre 2,6 % en France métropolitaine).

Le Loir-et-Cher, premier département de la région en nombre de nuitées dans les campings

En 2023, 1,9 % des nuitées des campings ont été enregistrées dans le Centre-Val de Loire. Dans la région, les touristes ont plus souvent séjourné dans les campings du Loir-et-Cher ► **figure 2**. Avec 1,2 million de nuitées, ce département représente 44,7 % de la fréquentation régionale. Le taux d'occupation des emplacements de campings du Loir-et-Cher est le plus élevé du Centre-Val de Loire (47,0 %), en nette progression par rapport à 2022 (37,3 %). Le nombre d'emplacements de camping (4 700 en 2023) a diminué de 400 par rapport à 2022. L'Indre-et-Loire est le deuxième département le plus fréquenté

avec près de 28,1 % des nuitées en camping. Les campings du département sont dotés de 4 900 emplacements (-0,8 % en comparaison avec 2022). En 2023, 34,9 % de ces emplacements sont occupés en moyenne, soit une progression de 2,5 points par rapport à 2022.

La fréquentation des campings progresse dans tous les départements de la région. Au niveau régional, cette hausse est principalement portée par les campings du Loir-et-Cher, où le nombre de nuitées a augmenté de 21,9 %.

Les visiteurs en provenance de l'étranger (non-résidents) représentent une part plus importante de la clientèle des campings en région Centre-Val de Loire qu'en France métropolitaine. Près de la moitié des nuitées du Loiret et 38,6 % des nuitées du Loir-et-Cher sont réalisées par la clientèle non-résidente.

Dans le département du Loir-et-Cher, six nuitées sur dix sont effectuées sur un emplacement équipé (tentes, caravanes, résidences mobiles de loisirs et habitations légères de loisirs). Dans tous les autres départements de la région, moins de la moitié des nuitées sont réalisées sur des emplacements équipés.

► 1. Nombre de nuitées selon le type d'hébergement

Type d'hébergement	Centre-Val de Loire		France métropolitaine	
	Nombre en 2023 (milliers)	Évolution entre 2022 et 2023 (%)	Nombre en 2023 (milliers)	Évolution entre 2022 et 2023 (%)
Hôtels	6 101	1,4	212 736	2,6
Campings	2 712	15,1	141 673	4,4
AHCT*	1 800	-5,5	94 854	-1,5
Total	10 613	3,3	449 263	2,3

* AHCT : autres hébergements collectifs touristiques.

Note : Données définitives. Campings : la saison touristique couvre uniquement les mois d'avril à septembre.

Sources : Insee, en partenariat avec les comités régionaux du tourisme (CRT) ; enquête de fréquentation dans les hébergements touristiques.

► 2. Nuitées dans les campings par département

Zonage	Nombre de nuitées dans les campings		Part de nuitées effectuées en 2023 par la clientèle non résidente		Part de nuitées effectuées en 2023 sur emplacements équipés (%)
	En 2023 (milliers)	Évolution entre 2022 et 2023 (%)	En 2023 (%)	Évolution entre 2022 et 2023 (points)	
Cher	158	22,5	24,4	-0,5	29,5
Eure-et-Loir	85	6,2	29,5	-1,3	49,8
Indre	197	4,2	32,6	2,7	23,1
Indre-et-Loire	761	10,4	34,5	-0,3	38,5
Loir-et-Cher	1 212	21,9	38,6	1,2	60,0
Loiret	298	8,8	47,6	3,5	17,6
Centre-Val de Loire	2 712	15,1	36,9	1,0	44,5
France métropolitaine	141 673	4,4	29,3	0,9	57,2

Note : Données définitives.

Sources : Insee, en partenariat avec les comités régionaux du tourisme (CRT) ; enquête de fréquentation dans les hébergements touristiques.

Baisse de la fréquentation hôtelière pendant la saison estivale

En 2023, 2,8 % des nuitées des hôtels du territoire français ont été enregistrées dans la région Centre-Val de Loire. Le taux d'occupation des hôtels de la région a progressé en 2023 (56,4 %) par rapport à 2022 (55,0 %). Davantage de nuitées ont été comptabilisées mensuellement de janvier à juin par rapport à l'année précédente ► **figure 3**. Au contraire, l'été 2023 est marqué par une baisse de la fréquentation hôtelière. Alors qu'un quart des nuitées sont réalisées en juillet et août ► **figure 4**, leur nombre a baissé de 6 % en juillet et de 10 % en août. Par la suite, la baisse a été plus atténuée au quatrième trimestre. Concernant les hôtels de France métropolitaine, la dynamique a été identique (baisse de 5,5 % en juillet et en août).

Les visiteurs ont plus souvent séjourné dans les hôtels d'Indre-et-Loire ► **figure 5**. Avec 1,9 million de nuitées, ce département accueille près du tiers de la clientèle hôtelière régionale. Le Loiret arrive en deuxième position (21,9 % des nuitées hôtelières). Le nombre de nuitées a augmenté dans l'Indre-et-Loire, l'Indre, l'Eure-et-Loir et le Loir-et-Cher par rapport à l'année précédente.

L'évolution du nombre de nuitées hôtelières en région Centre-Val de Loire n'est pas répartie de manière homogène selon le niveau de confort des établissements. Les hôtels ayant perdu le plus de clientèle sont non-classés, enregistrant une baisse de 12,1 % des nuitées par rapport à 2022. À l'inverse, la fréquentation dans les établissements classés progresse, en particulier dans les hôtels 4 et 5 étoiles (+8,6 %).

La fréquentation dans les hôtels des visiteurs non-résidents en progression

Dans les hôtels du Centre-Val de Loire, 19,6 % des nuitées ont été effectuées par la clientèle non-résidente. Leur nombre de nuitées a augmenté de 3,9 % en 2023. La part de nuitées des visiteurs non-résidents est la plus élevée dans l'Indre-et-Loire (24,7 %) et est la plus faible dans l'Indre (9,8 %).

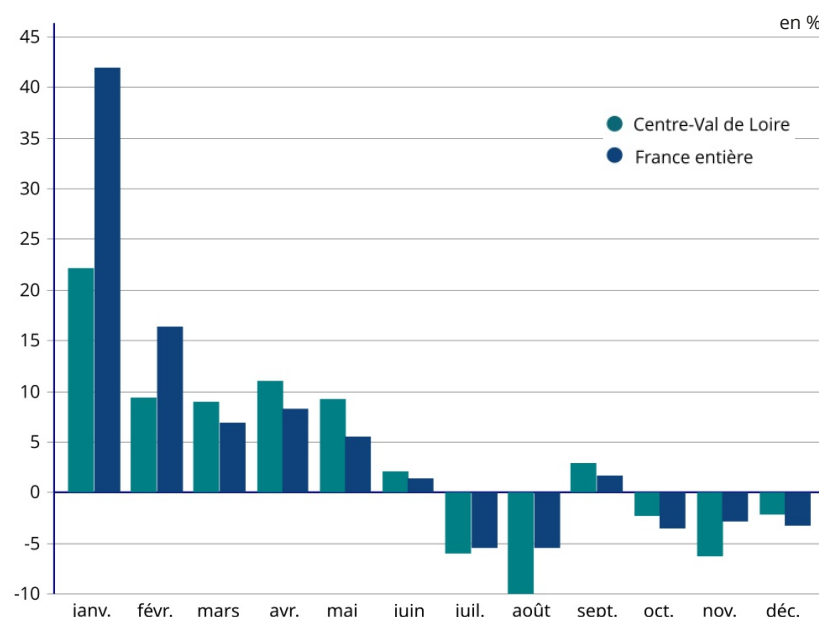
Les clients en provenance d'autres pays d'Europe constituent la grande majorité de la clientèle hôtelière non-résidente (82,8 % des nuitées), en progression de 5,6 % sur un an. Les visiteurs britanniques et néerlandais sont les plus nombreux avec respectivement 207 000 et 148 000 nuitées dans les hôtels en 2023. ●

Thibaud Fégar (Insee)

► Pour en savoir plus

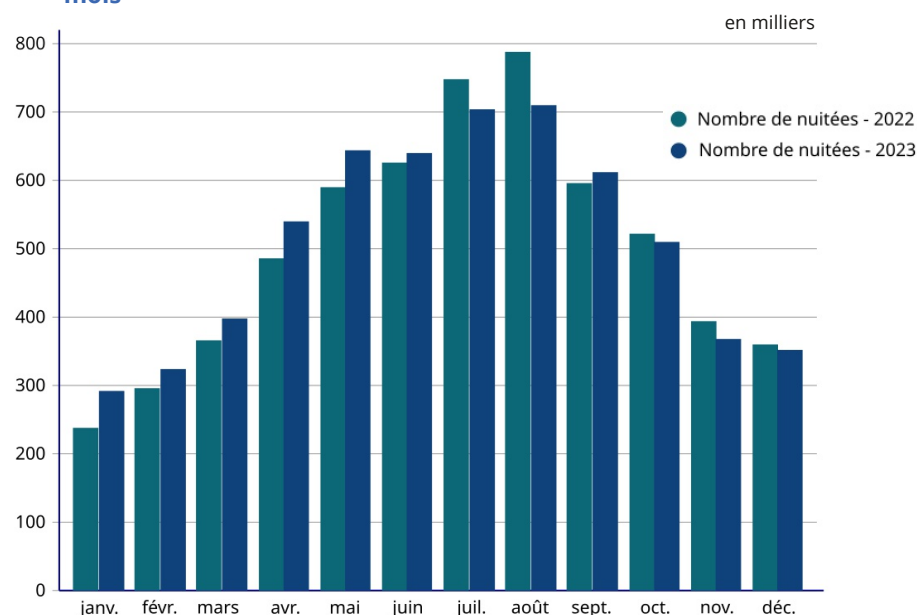
- **Gôme H., Diel O.**, "La progression de la fréquentation touristique estivale en 2023 est portée par les campings", *Insee Flash Centre-Val de Loire* n°77, février 2024.
- **Le Brazidec N., Simonovici M.**, "La fréquentation des hébergements collectifs de tourisme retrouve son niveau d'avant-crise", *Insee Analyses Centre-Val de Loire* n° 89, novembre 2022.

► 3. Évolution du nombre de nuitées totales dans les hôtels en 2023 par rapport au même mois de 2022



Sources : Insee, en partenariat avec les comités régionaux du tourisme (CRT) ; enquête de fréquentation dans les hébergements touristiques.

► 4. Nombre de nuitées totales dans les hôtels en 2022 et 2023 selon les mois



Sources : Insee, en partenariat avec les comités régionaux du tourisme (CRT) ; enquête de fréquentation dans les hébergements touristiques.

► 5. Nuitées dans les hôtels par département

Zonage	Nombre de nuitées dans les hôtels		Part de nuitées effectuées en 2023 par la clientèle non résidente	
	En 2023 (milliers)	Évolution entre 2022 et 2023 (%)	En 2023 (%)	Évolution entre 2022 et 2023 (points)
Cher	659	-1,5	17,1	0,5
Eure-et-Loir	716	1,6	19,5	0,9
Indre	386	3,2	9,8	-0,8
Indre-et-Loire	1 915	3,3	24,7	1,2
Loir-et-Cher	1 085	1,3	14,9	-0,7
Loiret	1 339	-0,4	20,3	0,3
Centre-Val de Loire	6 101	1,4	19,6	0,4
France métropolitaine	217 429	2,7	35,4	2,7

Note : Données définitives.

Sources : Insee, en partenariat avec les comités régionaux du tourisme (CRT) ; enquête de fréquentation dans les hébergements touristiques.